

## 4 - VALORISER LE PATRIMOINE BATI

Dans les Alpes de Haute-Provence de nombreux villages se sont établis sur des points hauts. Ils constituent des points d'appel marqueurs du paysage et des belvédères privilégiés. Le développement des villages perchés, sans dénaturer leur forme urbaine et leur valeur paysagère, est à la fois délicat et déterminant pour le maintien de leur caractère.



Sausses

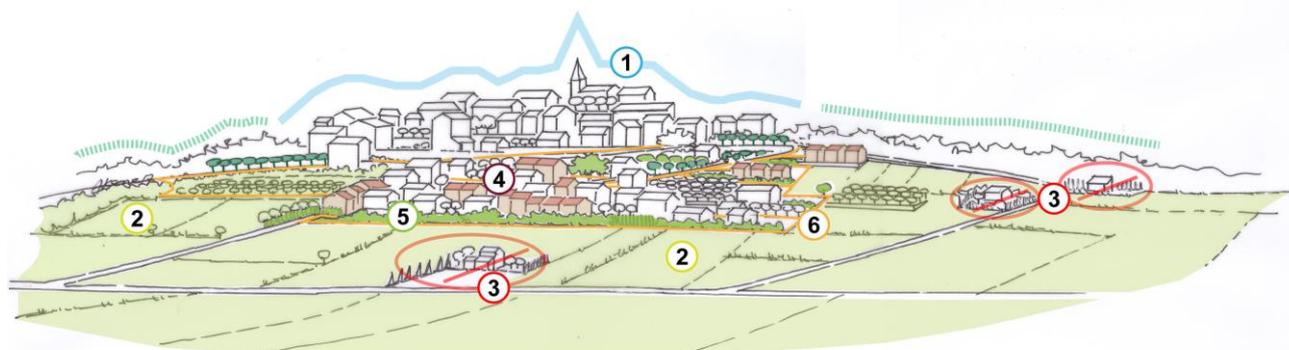


Montfort



Banon

Les préconisations d'aménagement portent sur 6 thématiques principales :



- 1** **Préserver la silhouette et restaurer le noyau villageois.** Maintien de l'épannelage d'où émerge souvent en point d'appel le clocher de l'église ou le beffroi. Veiller à l'entretien du bâti, à l'harmonie des volumétries, des façades, des toitures, des couleurs et textures afin d'éviter des ruptures lisibles dans la trame urbaine.
- 2** **Protéger le piémont agricole et naturel.** Confirmer la vocation agricole et naturelle du socle du village qui participe à la qualité de la silhouette et à la lecture de la situation perchée. Veiller à l'entretien pour éviter les friches, la fermeture des milieux et l'effet d'abandon.
- 3** **Stopper les constructions disséminées.** L'habitat pavillonnaire, entouré d'essences horticoles, en mitage du parcellaire agricole, crée une succession de points d'appels concurrentiels avec le village perché qui dénaturent le caractère patrimonial historique et la silhouette groupée. Cet étalement urbain est également en totale rupture avec les principes d'urbanisme durable.
- 4** **Densifier les faubourgs et les dents creuses.** Les nouvelles constructions (emplacement, volumétrie, matériaux) sont à raisonner au cas par cas, en harmonie avec la trame bâtie existante et dans le respect des vergers ou jardins à conserver. Elles sont à adapter à la pente, selon une trame viaire cohérente et à orienter pour favoriser une architecture bioclimatique.
- 5** **Planter l'espace urbain.** Des haies agrestes peuvent assurer la transition paysagère entre l'espace bâti et agricole, tout en favorisant la biodiversité. Alignements, vergers, jardins familiaux, aires de jeux, placettes ... compensent la densité de construction et sont favorables au lien social.
- 6** **Créer des cheminements.** L'objectif est de relier avec des circulations douces les différents quartiers au noyau ancien. Ces cheminements peuvent également servir de "tour de village" à des fins touristiques, aménagés avec des haltes (bancs, panneaux, table d'orientation ...) pour profiter des vues ou du patrimoine local.



Valorisation des panoramas (Lurs)



Entretien du bâti et des espaces publics (Simiane)



Entretien des terrasses et olivettes (Entrevaux)

Le département des Alpes de Haute-Provence compte 81 monuments historiques classés, 112 monuments inscrits et 13 édifices ont le Label XX<sup>e</sup> siècle. Trois Sites patrimoniaux remarquables (SPR, se substituant aux AVAP / ZPPAUP) sont opposables à Annot, Quinson et Manosque. Un SPR est en cours d'approbation à Barcelonnette.

Mais le patrimoine de ce département dépasse largement ce cadre réglementaire.

Les patrimoines sont multiples ; religieux, civils, militaires, bâtis usuels, savoir-faire locaux ... Ils couvrent toutes les périodes, depuis l'archéologie à des réalisations contemporaines.



Patrimoine religieux : église, chapelle, oratoire (ND d'Entraigues MH - Tartonne)



Architecture civile, dans les villages, fermes, maisons mexicaines ... (Jausiers)



Cabanon (Mane)



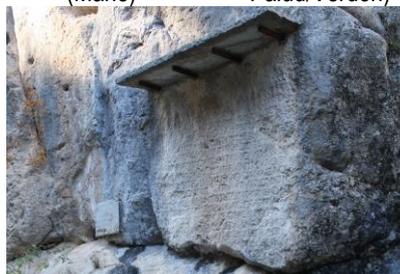
Château (La Palud/Verdon)



Lavoir et fontaine (Ongles)



Moulin et aire à battre (Puimichel)



Site archéologique (Inscription romaine du 5<sup>ème</sup> siècle, MH - St Geniez)



Ouvrages du train des Pignes (Annot)



Fortifications (MH - Colmars)



Murs en pierre et calades (Forcalquier)

**La restauration du patrimoine est une source de dynamisme local.** Elle mobilise souvent le tissu associatif. Elle permet aux habitants de se réapproprier un pan de leur histoire, d'améliorer la qualité de leur cadre de vie, de valoriser leur commune. Cela bénéficie également au développement économique, au travers d'un tourisme local et d'un réseau d'artisans spécialisés.

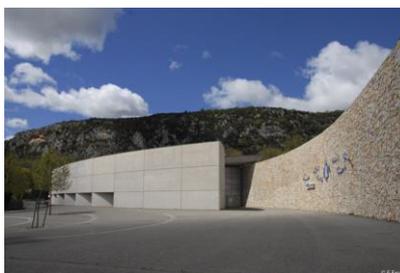
Il existe des dizaines d'associations et de chantiers de jeunes qui se mobilisent pour entretenir, restaurer, faire visiter le patrimoine départemental. La Fondation du patrimoine est également très active, tout comme la chambre des métiers et la CAPEB, qui forment les artisans aux bonnes pratiques sur le bâti ancien et transmettent des savoir-faire traditionnels. Cette valorisation du patrimoine historique ne doit pas faire oublier la création contemporaine, également présente sur le territoire et à encourager au travers de projets architecturaux ou artistiques.



Restauration du patrimoine historique et accueil du public (Fort de Seyne - MH)



Créations d'art contemporain (Cairn, Andy Goldsworthy - Tartonne)



Architecture contemporaine (Musée départemental de préhistoire des gorges du Verdon - N Foster - 2001 - Quinson)